

COMMUNE DE CONCISE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

PLAN D'AFFECTATION DU SOL

LOCALITE

Approuvé par la Municipalité le
Syndic P. Jappi Secrétaire P. Migliorini

Soumis à l'enquête publique du
Au nom de la Municipalité Syndic Secrétaire

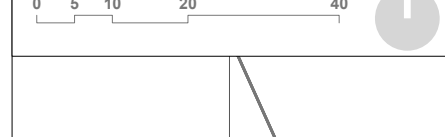
Adopté par le Conseil Communal le
Président Secrétaire

Approuvé préalablement par le Département
compétent du Canton de Vaud Lausanne, le
La Cheffe du Département

Dossier n° 1894
Version pour enquête publique 05.01.2016

PLAREL Lausanne Mis en vigueur le

Echelle: 1/1000



LEGENDE

- Coordonnées géographiques moyennes 545'150 / 189'300
- Bâtiment existant
- Couvert existant
- Limite du territoire communal
- Périmètre du plan de la localité
- Cours d'eau
- Zone de site construit protégé
- Zone de village I / aire de jardin
- Zone de village II / capacité constructive distincte
- Zone d'installations (para-) publiques I
- Zone d'installations (para-) publiques II
- Zone de verdure
- Zone naturelle protégée
- Aire forestière - lisière constatée
- Domaine public
- Limite des constructions selon constatation forestière du 9 août 2016
- Région archéologique - n° d'identification
- Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse (IVS) - trace indicatif
- Construction protégée / objet protégé - note 1 au recensement architectural
- Construction protégée / objet protégé - note 2 au recensement architectural
- Construction protégée / objet protégé - note 3 au recensement architectural
- Construction protégée - note 4 au recensement architectural
- Objet porté à l'inventaire cantonal des monuments naturels et des sites (MNS) - situation indicative et n° d'identification
- Secteur de restrictions "inondation"
- Périmètre ISOS - n° d'identification
- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions maintenue - approuvée le 3 septembre 1980
- Limite des constructions radiée - approuvée le 3 septembre 1980
- Cheminement piétonnier - trace indicatif

